

ANTHROPEN

Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain

SPORT

Biache, Marie-Joseph. Rix-Lièvre, Géraldine
Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand, France

Date de publication : 2016-09-01

DOI: <https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.027>

[Voir d'autres entrées dans le dictionnaire](#)

Le sport, envisagé sous l'angle des pratiques sportives, s'inscrit dans un ensemble plus vaste de comportements : celui des pratiques corporelles. Ces dernières peuvent constituer l'objet de travaux anthropologiques (Bromberger, Hayot, Mariottini 1995; Darbon 2002; Garnotel 2009; Sizorn 2007).

Le sport, en tant que phénomène social complexe, se prête à l'analyse sociologique, car il semble attaché, à la fois comme résultante et comme cause d'autres phénomènes, au faisceau de déterminismes sociaux, économiques et institutionnels. Il est avant tout une institution, autant dans son mode de constitution – il n'y a de sport à proprement parler qu'inscrit dans et produit par des instances sportives internationales, nationales et locales – que dans son expression. Le sport renvoie à un système autonome, structuré, réglementé. La sociologie souligne l'importance de la création et du développement institutionnel du sport comme phénomène social, et des différents sports comme expressions propres de ce phénomène, à la fois sociologiquement définies et socialement distinctes (Darbon 2008). La perspective d'analyse institutionnelle du sport – développement et dynamique des structures institutionnelles et politiques – trouve son complément dans des recherches sociologiques plus centrées sur des aspects spécifiques du phénomène global. Les processus de distinction de communautés ou de groupes de pratiques focalisent le regard de certains pans de la recherche : la question centrale du genre y prend toute sa place (Menesson, Clément, 2009). L'intérêt porté aux trajectoires sociales et professionnelles des sportifs est une autre manière d'aborder le phénomène « sport » (Sobry 2010). Ce dernier n'est cependant pas envisageable sans le regard public qui s'y porte, car le sport est aussi un spectacle. La description des publics comme l'étude du supportérisme font partie intégrante de l'analyse du

ISSN : 2561-5807, Anthropen, Université Laval, 2020. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Citer cette entrée : Biache, Marie-Joseph. Rix-Lièvre, Géraldine (2016-09-01), Sport. Anthropen. <https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.027>

phénomène ainsi que l'examen de ses modalités de construction médiatique et économique : la vision devient sociétale (Ohl 2010).

Cependant, les pratiques sportives, manifestations premières du phénomène, sont aussi l'objet d'investigations relevant de l'histoire sociale de leur évolution. L'histoire institutionnelle trouve une inspiration et un complément dans la description des rapports entre changement des pratiques sportives et évolution de la sphère technologique. Le sport est envisagé comme analyseur des mentalités, mais aussi comme hypostase des avancées de la connaissance du corps. L'évolution des préparations à la compétition, le recours à des moyens artificiels de maximisation des performances physiques sont la traduction des changements dans le rapport au corps, à la fois sociaux et culturels et instrumentaux. Mais les pratiques sportives peuvent également être l'objet d'une histoire des techniques, non seulement celle des artefacts, mais aussi celle des formes de mouvement, marquées par des types sociaux et des structures opératoires (Vigarello 1988).

Le retour vers une centration sur les pratiques proprement dites introduit à une perspective plus anthropologique que sociologique – sans que toutefois la frontière soit délimitée avec évidence. Une ethnologie des groupes et communautés de pratiquants peut dans ce cas être entreprise, l'accent étant porté sur la description et l'analyse des comportements qui font unité, cohérence et signification, autant pour les pratiquants que pour les spectateurs, les chercheurs étant alors en mesure de circonscrire des cultures sportives (Darbon 2002; Fournier, Raveneau 2010). Parallèlement, les pratiques sportives détiennent un sens pour leurs acteurs et traduisent simultanément le versant idiosyncrasique de la communauté ou du groupe. Elles sont un support d'identité et d'appartenance, mais aussi l'expression de connaissances particulières et d'une forme de morale incarnée. Elles appartiennent au domaine plus vaste des techniques du corps et une étude historique peut en être produite comme peut en être constituée une ethnologie, laquelle accorde aux usages du corps une place principale. Garnotel (2009) montre par exemple que devenir un cycliste professionnel suppose de construire progressivement les techniques corporelles du métier liées tant à l'entraînement qu'au soin du corps ou l'absorption de produits « dopants » et s'inscrit dans une morale incarnée liée à l'optimisation de la performance, même si celle-ci s'oppose à l'éthique absolue du sport.

Les pratiques sportives, à l'instar de toutes les pratiques corporelles, supposent un apprentissage technique et une conformation du corps acquise par le sujet. Elles sont simultanément actes et connaissances, ces dernières présentes sur deux registres. Le premier est celui des théories locales ou indigènes de l'action des sujets, largement saturées de concepts pragmatiques (Rolland et Cizeron 2011); le second est celui des connaissances implicites et tacites modulées par des normes d'action et des valeurs d'actes. Sizorn (2007) dévoile par exemple, que l'expérience des trapézistes est marquée par la légèreté et l'aisance tout autant que par la douleur et la peur, registres qui construisent la corporéité et l'identité des pratiquants. Ainsi envisagées, les pratiques sportives redeviennent celles d'un groupe ou d'une communauté, caractérisées par une dialectique entre technique singulière et connaissances collectives, ces dernières relevant essentiellement de représentations

et de convictions. Elles n'échappent pas aux modalités de sexuation présentes dans les groupes humains lesquelles participent à l'attribution, implicite ou explicite, de normes et de valeurs aux actions. La relation en quelque sorte organique entre comportements et connaissances permet d'inscrire les pratiques sportives, comme techniques du corps, dans le régime de la *tèchné* grecque : le savoir-faire est en rapport étroit avec un savoir portant sur le sens du monde. Ces pratiques appartiennent à une expérience constituée, à la fois collective et individuelle. Une telle optique cognitive peut trouver un complément dans une analyse symboliste. Les pratiques sportives expriment et supportent un sens constitutif de la communauté : le sport devient un espace projectif dont la signification est cachée ; il peut être dans ce cas la représentation d'une transcendance et/ou une pratique ritualisée. Les pratiques sportives sont alors envisagées de manière étendue, non limitée à la perspective technique, le versant psychologique qui les marque spécifiant le processus à l'œuvre.

Il est ainsi plus difficile de développer l'idée d'une anthropologie du sport que l'idée d'une anthropologie des pratiques corporelles. En tant que phénomène général, le sport est principalement l'objet d'une sociologie, même s'il peut être celui d'une anthropologie qui reste alors philosophique, soutenant l'universalisme du phénomène et promouvant un idéal sportif. Le phénomène sportif y est envisagé de façon a-culturelle; l'anthropologue considère dans ce cas les pratiques de manière transcendante et reconstruit intellectuellement leur unité phénoménologique. En revanche, l'intérêt premier accordé aux sujets des pratiques sportives, à leurs actes et aux connaissances qu'ils formulent à propos de ceux-ci, doit mener à une anthropologie des pratiques corporelles. Si une ethnologie distingue des styles de pratiques sportives, une anthropologie suppose d'emprunter des propositions théoriques qui établissent la nature des connaissances incorporées qui sous-tendent les pratiques. Ainsi, l'arbitrage en rugby peut être étudié comme une pratique particulière au cours de laquelle l'arbitre montre et impose aux joueurs ce qui est possible relativement aux modalités cognitives selon lesquelles il appréhende spontanément l'activité des joueurs (Rix 2007). En ce sens, seule une anthropologie cognitive des pratiques sportives pourrait, à partir des travaux de terrain, mettre à jour les modes généraux – voire universels – de connaissance sous-jacents à l'inscription des activités corporelles humaines dans un cadre socialement normé.

Références

Bromberger, C., Hayot, A. et J.-M. Mariottini (1995), *Le match de football*, Paris, Maison des sciences de l'homme.

Darbon, S. (2008), *Diffusion des sports et impérialisme anglo-saxon*, Paris, Maison des sciences de l'homme.

<https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmh.1035>

— (2002), « Pour une anthropologie des pratiques sportives », *Techniques et Culture*, 39, p.1-27.

<https://doi.org/10.4000/tc.153>

ISSN : 2561-5807, *Anthropen*, Université Laval, 2020. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Citer cette entrée : Biache, Marie-Joseph. Rix-Lièvre, Géraldine (2016-09-01), Sport. *Anthropen*. <https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.027>

Fournier, L.S., et G. Raveneau (2010), « Les cultures sportives au regard de la globalisation », *Journal des anthropologues*, p.120-121.
<http://journals.openedition.org/jda/4207>

Garnotel, X. (2009), « Le peloton cycliste. De la culture technique à la sous-culture sportive », *Techniques et Culture*, 52/53, p.306-329.
<https://doi.org/10.4000/tc.4904>

Menesson, C. et J-P. Clément (2009), « Boxer comme un homme, être une femme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 179, 4, p.76-91.
<https://doi.org/10.3917/arss.179.0076>

Ohl, F. (2010), *Sociologie du sport*, Paris, PUF.

Rix, G. (2007), « Le 31ème homme : un garant de la culture du rugby à XV », in J-Y. Guillaïn, P. Porte (dir.), *La planète est rugby. Regards croisés sur l'ovalie*, Paris, Atlantica/Musée national du Sport, p.331-350.

Rolland, C. et M. Cizeron (2011), « Connaissance implicite et intelligibilité pratique : les entraîneurs experts en gymnastique », *Communication au 1er Congrès de l'Association française d'ethnologie et d'anthropologie*:
<http://afea2011.sciencesconf.org/9227> (consulté sur Internet le 12/12/2017).

Sizorn, M. (2007), « Une ethnologue en "Trapèze": sport, art ou spectacle? », *Ethnologie française*, Vol.18, n°1, p.79-88.
<https://doi.org/10.3917/ethn.081.0079>

Sobry, C. (2010), *Sport et travail*, Paris, L'harmattan.
<http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=31457>

Vigarello, G. (1988), *Une histoire culturelle du sport*, Paris, Robert Laffont – Revue EPS.